Diplôme Universitaire Droit et protection de l'enfance

Ce DU prépare étudiants en droit et professionnels à maîtriser les enjeux juridiques et pratiques liés à la protection des mineurs. Il allie droit civil et pénal, psychologie de l'enfant et recueil de sa parole pour un accompagnement complet et éclairé.

Présentation

À l'heure où la place de l'enfant dans la société a profondément évolué, les enjeux juridiques, sociaux et humains qui le concernent se sont multipliés et nécessitent une approche globale, transversale et critique. Le diplôme universitaire Droit et protection de l'enfance a pour ambition de former des professionnels et des étudiants afin d'appréhender ces problématiques contemporaines dans toute leur complexité.

Cette formation pluridisciplinaire permet d'acquérir de solides connaissances juridiques en droit civil, administratif et pénal, tout en les mettant en perspective avec des enjeux essentiels liés à la sociologie et à la psychologie de l'enfant.

Une attention particulière est portée aux situations d'enfants en danger, à la compréhension des mécanismes de maltraitance, ainsi qu'aux techniques de recueil de la parole de l'enfant.

Alliant théorie et pratique, ce diplôme vise à doter les professionnels et étudiants d'outils concrets et de méthodes directement mobilisables dans leur exercice quotidien ou futur.

Enjeux

Les droits et la protection des enfants ont considérablement évolué au cours des quinze dernières années. Les enfants sont désormais reconnus comme des personnes vulnérables dont la parole et les intérêts doivent être pris en compte par le droit. Certains grands procès ont renforcé l'importance de l'encadrement de la parole de l' enfant dans le cadre judiciaire, quel que soit son statut pénal.

Dans ce contexte, la Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit propose le DU Droit et protection de l'enfance, qui ouvrira en septembre 2026, pour former étudiants en droit et professionnels aux compétences essentielles à la protection et à l' accompagnement des enfants.

Durée de la formation

1 an

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Présentiel

Coût de la formation

Tarif 2026-2027 : 1 700 €

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La formation est accessible aux personnes ayant validé un niveau équivalent à la L3 en droit, avec des connaissances en droit de la famille, droit pénal et droit de la responsabilité. Ces prérequis permettent à chaque participant de disposer des bases nécessaires pour suivre pleinement le contenu du DU et se spécialiser dans le droit et la protection de l'enfance.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour l'année universitaire 2026-2027 sont désormais closes.

La rentrée du DU est prévue les 2 et 3 octobre 2026.

Débouchés

Activités visées / compétences attestées

À l'issue de ce DU, les participants acquièrent à la fois des compétences universitaires et professionnelles.

Compétences universitaires : ils maîtrisent le droit civil et le droit pénal des mineurs, tant sur le plan substantiel que procédural. La formation apporte également des connaissances complémentaires peu enseignées dans le parcours juridique classique, telles que la psychologie de l'enfant et le recueil de sa parole.

Compétences professionnelles : au-delà des savoirs théoriques, les participants seront capables d'accompagner efficacement les enfants confrontés à la justice, en mobilisant leurs compétences scientifiques et leur compréhension pratique des enjeux de protection de l'enfance.

Poursuites d'études

Poursuite d'études : les diplômés peuvent poursuivre leur parcours en master Droit de la famille et du patrimoine, master Droit de la famille, ou master Droit de l'enfance, afin de renforcer leur spécialisation dans le domaine du droit et de la protection des mineurs.

Programme

- **Semestre 1 : Acquisition des fondamentaux et approche pluridisciplinaire**

Ce premier semestre permet d'acquérir les bases du droit de l'enfance, à travers l'étude de ses dimensions civiles et administratives. Il est complété par des enseignements en sociologie et en psychologie de l'enfant, ainsi que par une introduction aux problématiques de victimologie, de maltraitance et de violences.

- **Semestre 2 : Approfondissements juridiques et mise en pratique**

Le second semestre est consacré à l'approfondissement des connaissances, notamment en justice pénale des mineurs et en droit pénitentiaire. Il aborde également le rôle des différents acteurs de la protection de l'enfance, ainsi que les techniques de recueil de la parole de l'enfant.
La formation se conclut par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Télécharger la maquette pédagogique du DU. - 154 Ko, PDF">> Télécharger la maquette pédagogique du DU.